



---

**Femmes rurales et fracture numérique en République Démocratique du Congo**  
*Perspectives pour une inclusion globale*

**NGONZO KAPINGA Arlette**, Assistante/ Apprenante

**BONGONGO ATULA Israël**, Assistant/ Apprenant

**YAV MUTACH-RISH Guernoche**, Assistant/ Apprenant

*Tous à l'Université de Kinshasa/Relations Internationales, RD. Congo*

---

**RESUME** : Parmi les objectifs du développement durables, figure celui de la recherche de l'égalité des sexes (cinquième). C'est dans cette logique que ce texte a démontré l'inclusion sociale à laquelle sont exposées les femmes rurales congolaises à cause de la fracture numérique. Pour plus d'inclusion sociale, ce travail a préconisé la mise en chantier de certaines perspectives, susceptibles de permettre aux femmes rurales de s'intégrer socialement grâce aux TIC.

**Mots-clés** : Femmes rurales, fracture numérique, TIC, fossé numérique, plan national du numérique.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.19696166>

---

## **1. INTRODUCTION**

Le 04 novembre 2022, était organisée, au fleuve Congo hôtel, une activité 'Africa Digital Expo 2022, sur la digitalisation de priorité pour l'émergence africaine. Au cours de ces assises, le ministre congolais du Numérique, Désire Eberande Kolongele, avait affirmé que le renforcement des capacités des femmes pour l'accès à la technologie de l'information et de la communication était l'une des solutions pour l'inclusion féminine au numérique en RDC.

Moins des femmes s'adaptent au nouveau système de travail en ligne, une réalité qui existe. Ce faisant, cette formation organisée sur le renforcement des capacités des femmes congolaises visait une mise à jour adéquate d'accès à la technologie de l'information et de la communication.

En outre, il avait indiqué que la gente féminine devrait participer à la prise de conscience, de l'usage des applications numériques et savoir saisir les opportunités offertes à leur portée. La

femme rurale et cette vivant en ville doivent comprendre comment les données sont gérées et échangées entre les applications. Il est important de signaler que, selon l'Union internationale des télécommunications, seulement 19% de femmes ont accès au numérique en République Démocratique du Congo. Toutefois, le déficit énergétique et la carence des infrastructures numériques exposent les femmes congolaises rurales à une pauvreté extrême par rapport à celles habitant les villes du pays.

Sous le prisme de l'accessibilité, et dans une perspective constructiviste fondée sur des outils documentaires et webographies, cette recherche vise à démontrer que la fracture numérique plonge de plus en plus les femmes congolaises rurales dans la précarité. Hormis l'introduction et la conclusion, ce texte s'articule autour des trois points. La première planche sur les technologies de l'information et de la communication et le monde rural. Le deuxième établit la corrélation entre les femmes congolaises rurales et le numérique. Enfin, le dernier plaide pour la cassure du fossé numérique entre les sexes et les espaces en République Démocratique du Congo.

## **2. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMARTION ET DE LA COMMUNICATION ET LE MONDE RURAL**

Comme le constatait Jocelyn Muller<sup>1</sup>, il existe un intérêt croissant pour le rôle que peuvent jouer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'amélioration de l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté dans les pays africains et des efforts déployés pour atteindre les objectifs du développement durable. La littérature décrit souvent les TIC telles qu'internet comme la lumière au bout du tunnel pour les pays en voie de développement. Cependant, on oublie souvent qu'un approvisionnement adéquat en énergie est indispensable pour que le potentiel de développement des TIC se réalise. La carence en énergie limite les femmes rurales à accéder aux bénéfiques potentiels de l'utilisation de certaines TIC telles que le téléphone portable, la radio et la télévision.

Les pays en développement, et plus particulièrement les personnes y vivant en milieu rural, souffrent du manque d'investissement dans les infrastructures et les services essentiels, notamment dans le secteur de l'énergie. Les systèmes d'approvisionnement en énergie, qui sont indispensables à l'utilisation de la plupart des technologies de l'information, s'étendent rarement aux zones rurales. En République Démocratique du Congo, le déficit énergétique est encore criant ; dans les zones rurales de l'arrière-pays, où la pauvreté est encore

---

<sup>1</sup>MULLER, J., *Envisager d'utiliser les TIC lorsque l'approvisionnement en énergie n'est pas assuré : étude de cas en Afrique du sud rurale*, in BUSKENS, A et WEBB, B., *Les africaines et les TIC*, éd. PUL, Québec, 2011, p.39.

omniprésente, les habitants bénéficient donc rarement de l'essor des TIC. Tirer profit de la société du savoir est possible pour certains, mais presque impossible pour la majorité.

Les femmes sont les moins susceptibles de tirer des bénéfices des TIC en Afrique et en RDC, où la proportion de foyers dont le chef de famille est une femme demeure assez importante, car les hommes émigrent vers les centres urbains pour chercher du travail, laissant leurs femmes derrière eux. Il s'agit en soi d'une épée à double tranchant. La division du travail en fonction du genre fait que les responsabilités domestiques d'une femme, notamment s'occuper des malades, des aînés et des enfants, les empêchent de partir vers les zones urbaines. De par cette tendance, les hommes ont plus de chances que les femmes d'être exposés aux TIC (qui sont absentes des zones rurales). En outre, les hommes ont plus de pouvoir d'achat pour acquérir ces technologies ou y avoir accès. Les femmes sont donc moins susceptibles de posséder des TIC telles que la télévision, un téléphone portable ou la radio et utilisent plutôt leur revenu pour subvenir aux besoins de leur foyer en nourriture, vêtements et autres biens de première nécessité<sup>2</sup>.

Par conséquent, les femmes rurales sont touchées de façon disproportionnée par la pauvreté énergétique, ce qui les rend plus vulnérables aux conséquences qui en découlent. De ce fait, la pauvreté technologique varie en fonction du genre et du milieu<sup>3</sup>. Cette situation fait que les femmes congolaises subissent une exclusion sociale du point de vue numérique.

### **3. FEMMES CONGOLAISES RURALES ET LES NUMERIQUES**

Les femmes congolaises rurales se heurtent à plusieurs obstacles, qui ne leur permettent pas d'accéder aux opportunités qu'offrent les TIC pour leur autonomisation. A ce niveau, nous épinglons quelques-uns :

#### **3.1. Une fracture numérique genrée territoriale**

Dans les campagnes congolaises, où les routes sont parfois impraticables et les services publics clairsemés, le numérique s'invite comme une promesse de transformation. Téléphone portable, plateforme d'e-commerce, formation en ligne : autant d'outils qui, sur le papier, pourraient révolutionner le quotidien des femmes rurales, longtemps reléguées aux marges du développement économique et social.

Mais, derrière cette promesse technologique, se cache une réalité plus nuancée. Car, si le numérique peut être un levier d'autonomisation, il peut aussi renforcer les inégalités existantes lorsqu'il est introduit sans tenir compte des barrières structurelles, culturelles et économiques qui pèsent sur les femmes congolaises rurales.

<sup>2</sup>HILL, M., *Development as empowerment*, in *Feminist Economics*, N° 9, 2003, p.119.

<sup>3</sup>STEPHEN, Anita., *Communication technologies and women's empowerment*, éd. Rojat, New Delhi, 2006, p.36.

En fait, l'accès au numérique reste profondément inégalitaire en République Démocratique du Congo. Les femmes rurales en Afrique sont 30% moins susceptibles que les hommes d'avoir accès à l'internet.

Cette fracture est double : elle est à la fois territoriale (entre zones urbaines et rurales) et genrée (entre les hommes et les femmes)<sup>4</sup>. Les causes sont multiples : coût élevé des équipements, faible couverture du réseau, analphabétisme numérique, mais aussi les normes sociales qui limitent l'autonomisation technologique des femmes.

Dans certains secteurs et chefferies de la RDC, posséder un téléphone portable ou accéder à Internet peut être perçu comme un comportement déplacé pour une femme, voire comme une menace à l'ordre familial. Ces perceptions freinent l'appropriation des outils numériques, même lorsque ceux-ci sont disponibles.

Dans cette même logique, l'UNESCO<sup>5</sup> constatait que, pour de nombreuses filles vivant en Afrique subsaharienne, les obstacles vont au-delà du simple manque d'infrastructure : les normes sociales, les problèmes de sécurité et les restrictions à leur mobilité leur rendent plus difficile l'accès aux technologies.

### **3.2. Les défis de l'appropriation du numérique**

L'un des principaux freins à l'autonomisation numérique des femmes congolaises rurales réside dans le manque de compétences numériques de base. Beaucoup de femmes rurales n'ont jamais été scolarisées ou ont quitté l'école très tôt. L'interface des applications, souvent en français ou en anglais, constitue une barrière supplémentaire dans des contextes où les langues locales dominent.

A cela, s'ajoute un déficit de confiance : nombreuses sont celles qui doutent de leur capacité à utiliser un smartphone ou à naviguer sur internet. Ce manque de confiance est souvent renforcé par un environnement social peu favorable, où les hommes contrôlent les ressources technologiques du foyer.

Enfin, le contrôle exercé sur les femmes, dans certaines communautés, limite leur marge de manœuvre. L'accès au numérique peut être conditionné à l'autorisation du mari ou surveillé de près, ce qui réduit considérablement les possibilités d'usage autonome et confidentiel.

### **3.3. Une autonomie conditionnelle : quand le numérique ne suffit pas**

Même lorsqu'elles accèdent aux outils numériques, les femmes rurales ne deviennent pas automatiquement autonomes. L'usage du numérique ne garantit ni l'Indépendance financière

---

<sup>4</sup>UDT *Measuring Digital Development: facts and figures*, Union internationale des télécommunications, Genève, 2022, p.4.

<sup>5</sup>UNESCO., *L'accès des filles aux technologies en Afrique subsaharienne : normes sociales et obstacles structurels*, Paris, 2024, p.6.

ni l'émancipation sociale. L'usage du numérique ne garantit ni l'indépendance financière ni l'émancipation sociale. Il peut même, dans certains cas, renforcer les inégalités si les femmes sont cantonnées à des tâches numériques subalternes ou exploitées dans des chaînes de valeur peu rémunératrices.

Car, l'accès aux outils numériques peut ouvrir des opportunités extraordinaires pour les femmes, mais ce n'est que si cela leur donne choix, connaissances et contrôle que l'inclusion numérique devient réellement un outil d'autonomisation ; l'accès lui seul ne suffit pas<sup>6</sup>.

Par ailleurs, l'absence d'infrastructure de base (électricité, routes, services bancaires) limite l'impact du numérique. Une agricultrice peut vendre ses produits en ligne, mais si elle ne peut pas les livrer ou recevoir un paiement mobile sécurisé, l'effet reste marginal<sup>7</sup>.

### **3.4. Comblent le fossé numérique entre les sexes et entités en RDC**

A l'heure actuelle où le monde s'élanche vers un avenir numérique, un fossé critique se creuse : dans de nombreuses entités déconcentrées et décentralisées de la République Démocratique du Congo, les femmes et les filles restent en marge de la révolution numérique, entravées dans leurs efforts par un manque d'accès à la technologie, à l'éducation et aux opportunités.

Ce faisant, ces disparités ont des implications profondes. Le fossé numérique accentue l'exclusion économique, étouffe l'innovation et freine la compétitivité mondiale de la RDC et de l'Afrique<sup>8</sup>.

Sans des politiques publiques urgentes dans ce domaine, la RDC risque de prendre du retard dans une économie numérique qui évolue rapidement. C'est ainsi que ce travail met sur la table quelques perspectives pouvant ouvrir à une inclusion globale en RDC. Car, combler le fossé numérique peut avoir des effets importants non seulement sur les femmes, mais aussi sur les communautés dans lesquelles elles vivent et sur l'économie nationale dans son ensemble.

#### **3.4.1. Indépendance économique**

Un accès égal aux TIC aidera les rurales à contourner les structures de marché actuelles à prédominance masculine, donnant ainsi aux femmes une indépendance économique. L'accès aux TIC permettra également aux femmes rurales de développer leurs activités économiques grâce à une approche directe sur le marché mondial.

#### **3.4.2. Santé**

<sup>6</sup><https://old.prosdoma.org/>, Consulté le 22 mars 2026 à 9h12'.

<sup>7</sup>GSMA, *The Mobile Gender Gap Report*, éd. GSMA, Londres, 2022, p.12.

<sup>8</sup>Cieffa.au.int » blog » de-la-disparité-vers-l'automatisation-numérique, Consulté le 21 mars 2026 à 16h22'.

En donnant aux femmes rurales la possibilité d'utiliser les TIC, le gouvernement congolais leur permet d'élargir leurs connaissances en matière de santé, rapprochant ainsi les établissements de santé et la communauté. Cela peut contribuer à améliorer l'accès à des services de santé de qualité.

En outre, le développement des technologies de santé en ligne, qui peut être extrêmement bénéfique et permettre d'améliorer considérablement la santé publique, constitue un avantage considérable pour l'accès aux TIC. Ces technologies devraient être particulièrement utilisées dans les zones isolées ou à faibles ressources ou parmi les groupes de population marginalisés qui peuvent avoir du mal à accéder aux soins de santé traditionnels.

### **3.4.3. Education**

Les TIC ouvrent les portes à de nombreuses possibilités d'éducation, formelles et informelles, pour les femmes rurales congolaises. Les ressources éducatives basées sur les TIC pourraient aider les femmes à poursuivre leur parcours d'apprentissage tout au long de leur vie. Les TIC pourraient constituer un pas important de départ pour les femmes rurales en matière d'éducation, car beaucoup n'ont pas un accès adéquat aux espaces éducatifs et à l'école.

### **3.4.4. Emancipation des femmes**

Les TIC peuvent également être utilisées pour promouvoir l'autonomisation des femmes congolaises rurales. Pendant, de nombreuses années, les femmes et les organisations féministes ont utilisé les TIC pour autonomiser les femmes en situation d'oppression difficile, en partageant des informations, en créant des réseaux et en organisant des mouvements ou des campagnes. Les TIC peuvent servir de plate-forme à l'expression personnelle des femmes, en particulier des femmes dont la marginalisation les empêche de trouver un public ailleurs. Les connexions internationales rendues possibles par les TIC peuvent également contribuer à l'autonomisation des femmes dans le monde et la création de changements sociaux significatifs<sup>9</sup>.

### **3.4.5. Accélérer le plan national du numérique**

Le 08 Octobre 2025, la République Démocratique du Congo avait officiellement donné le coup d'envoi des travaux de la commission interinstitutionnelle de rédaction du Plan National du Numérique 2026-2030 (PNN2) et de la première stratégie nationale de l'intelligence artificielle.

Placée sous la présidence du Ministère de l'économie numérique, Augustin Kibassa, cette rencontre avait marqué une nouvelle étape décisive dans la marche du pays vers la

---

<sup>9</sup>Fermum.Org», la fracture numérique entre les sexes, consulté le 22 mars 2026 à 15h39'.

transformation digitale. Le ministre avait souligné qu'il ne s'agissait plus seulement de combler un retard, mais d'assumer pleinement notre ambition de leadership sous régional et régional.

Cette initiative s'inscrivait dans la continuité de la vision présidentielle de « *DRC Digital National 2030* », présentée par le Chef de l'Etat, Felix Tshisekedi, à New York, lors de la 80<sup>e</sup> Assemblée Générale des Nations Unies. Cette feuille de route, désormais érigée en boussole stratégique, définit les orientations majeures de la transformation numérique de la RDC à l'horizon 2030. Ce deuxième plan national du numérique incite la RDC à changer de paradigme : il n'est plus seulement question d'adopter les technologies, mais de capitaliser sur les dividendes du numériques et de positionner le pays comme un acteur clé des transitions numériques et énergétique, grâce à ses ressources en minerais critiques.

En effet, cette accélération n'est pas un choix, mais une exigence. Elle constitue le fondement même de diversification de l'économie congolaise, de la création d'emploi et de la modernisation des services publics. L'implémentation de cette vision est fondée sur un financement d'un milliard de dollars américains du trésor public et des appuis des partenaires internationaux dont la Banque mondiale et l'Agence française de développement. Au total, plus de 1,5 milliard de dollars seront consacrés à la transformation digitale du pays, un signal fort de la volonté du gouvernement de hisser la RDC parmi les nations africaines à la pointe du numérique<sup>10</sup>.

Ainsi, ce plan gravite autour des quatre piliers structurants, qui dessinent la colonne vertébrale d'une transition digitale globale, inclusive et durable. Il s'agit des piliers :

- Infrastructure et connectivité ;
- Plateformes et services publics numériques ;
- Capital humain et inclusion numérique ;
- Cyber sécurité et confiance numérique.

En définitive, une bonne exécution de ce deuxième plan national du numérique a toutes les chances de réduire la fracture numérique et d'inclure les femmes rurales dans les opportunités nouvelles qu'offrent les TIC.

---

<sup>10</sup>Finance-cd.com, la RDC lance le Plan National du Numérique, Consulté le 23 mars 2026 à 21h26'.

#### 4. CONCLUSION

Ce texte a réussi à démontrer que la fracture numérique est en train d'exclure les femmes congolaises rurales des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En termes des perspectives inclusives, Oumar Kane<sup>11</sup> avait estimé que, pour renverser la vapeur et conserver le potentiel critique au cœur du projet féministe dans l'analyse des liens entre TIC et genre, il faut non pas instrumentaliser la critique féministe et la mettre au service des TIC, mais plutôt faire passer la technologie par le crible de l'analyse féministe. Ce n'est pas une mince affaire, mais c'est l'un des chantiers théoriques les plus pressants.

En ce qui nous concerne, pour plus d'inclusion sociale, nous devons préconiser que l'Etat congolais puisse :

- Concevoir et implémenter des politiques publiques correctives sur le numérique, susceptible de promouvoir l'indépendance économique, la santé, l'éducation et l'émancipation des femmes rurales congolaises ;
- Et accélérer la mise en œuvre rapide du deuxième plan national du numérique (2026-2030).

---

<sup>11</sup>KANE, Oumar., *Les TIC ont-elles un sexe ? Les perspectives africaines en TIC et genre à la lumière des approches théoriques en communication*, In *Revue africaine des médias*, Vol.21, CODERSIA, Dakar, 2015, 40.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. Cieffa.au.int » blog » *de-la-disparité-vers-l'automisation-numérique*, Consulté le 21 mars 2026 à 16h22'.
2. Fermum.Org», la fracture numérique entre les sexes, consulté le 22 mars 2026 à 15h39'.
3. Finance-cd.com, la RDC lance le Plan National du Numérique, Consulté le 23 mars 2026 à 21h26'.
4. GSMA, *The Mobile Gender Gap Report*, éd. GSMA, Londres, 2022.
5. HILL, M., *Development as empowerment*, in *Feminist Economics*, N° 9, 2003, p.119.
6. <https://old.prosdoma.org/>, Consulté le 22 mars 2026 à 9h12'.
7. KANE, Oumar., *Les TIC ont-elles un sexe ? Les perspectives africaines en TIC et genre à la lumière des approches théoriques en communication*, In *Revue africaine des médias*, Vol.21, CODERSIA, Dakar, 2015.
8. MULLER, J., *Envisager d'utiliser les TIC lorsque l'approvisionnement en énergie n'est pas assuré : étude de cas en Afrique du sud rurale*, in BUSKENS, A et WEBB, B., *Les africaines et les TIC*, éd. PUL, Québec, 2011.
9. STEPHEN, Anita., *Communication technologies and women's empowerment*, éd. Rojat, New Delhi, 2006.
10. UDT *Measuring Digital Development: facts and figures*, Union internationale des telecommunications, Genève, 2022.
11. UNESCO., *L'accès des filles aux technologies en Afrique subsaharienne : normes sociales et obstacles structurels*, Paris, 2024.